

15.0 crédits

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Le mémoire est un travail approfondi de recherche d'informations et de réflexion visant à approfondir et/ou à concrétiser les enseignements reçus. Il peut s'agir de résoudre, ou de contribuer à résoudre, un problème ou de faire le point à propos d'une question interdisciplinaire dans le domaine de l'environnement. Ce travail doit consister en une élaboration personnelle: développement du cadre conceptuel, choix de la démarche méthodologique, collecte des informations, analyse critique, synthèse des acquis.
Acquis d'apprentissage	Le mémoire a pour objectifs de permettre à l'étudiant de développer sa capacité à produire et structurer un travail personnel, en exerçant son sens de l'autonomie et son esprit critique. Le thème devra être choisi pour que l'étudiant mette en oeuvre de manière intégrée les diverses compétences acquises durant son cursus universitaire. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	L'étudiant est responsable de rechercher et trouver un sujet de mémoire et un promoteur acceptant d'assurer son encadrement. L'étudiant travaillera sur la problématique choisie et rédigera son rapport en rapportant régulièrement son état d'avancement à son promoteur. Le promoteur conseillera l'étudiant par rapport à son avancement, au contenu et à l'analyse critique de son travail.
Autres infos :	Le mémoire conduit à la rédaction d'un rapport qui sera défendu oralement et en public devant un jury. La soutenance orale du mémoire sera d'une demi-heure, commençant par une présentation de 10-15 minutes par l'étudiant de l'objet, des résultats, de l'interprétation et des implications de ses recherches. À cette occasion, l'étudiant veillera à expliquer clairement l'intérêt de sa recherche en la replaçant dans un contexte compréhensible pour les autres étudiants. La présentation sera suivie d'un échange de questions-réponses. La note attribuée au mémoire reprend l'ensemble des évaluations portant sur le travail écrit et la soutenance. L'évaluation du mémoire porte notamment sur - son contenu scientifique, - la rigueur de la démarche et la qualité de l'analyse et de la synthèse. - la qualité de la soutenance orale ; - la qualité de l'écriture, - l'originalité du sujet.
Cycle et année d'étude: :	> Master [60] en sciences et gestion de l'environnement
Faculté ou entité en charge:	ENVI